



# COMITE DE QUARTIER VIEUX MONTROUGE

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #6

Mercredi 28 septembre 2022

De 18h30 à 20h40

Hôtel de Ville

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Nadia CLEITMAN, Mme Annick DANO-PECORARO, Mme Isabelle DAVIAUD, M. Bernard ESCARAVAGE, Mme Michèle FARGUES, Mme Danièle PENAVERE, Mme Anita PEREZ, Mme Laetitia RAYMAND, Mme Ophélie ROUX, Mme Adeline TANON-DAGOUE, Mme Carole THOMAS et M. Christian TOURNEUR, membres du Collège des habitants.

Mme Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier.  
M. Matthieu DEVRIENDT, Vice-président du Comité de quartier.  
M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.  
M. maxime VETILLARD, Conseiller municipal délégué aux Associations.  
M. Antoine IMBAULT, représentant des Entrepreneurs du quartier.  
Mme Camille GENCO, Mme Virginie CANDUSSO et M. Williams TESTE, pôle Démocratie participative.

#### EXCUSES

M. Damien DESPRÉS, représentant des Commerçants du quartier.  
M. Benjamin DESWARTEE, M. Julien MARTNEAU-FABRE, M. Frédéric MENGUY, M. Yann RAISON du CLEUZIQU, Mme Dalila SAAD et Mme Gwendoline SEBILLE, membres du Collège des habitants.

#### ABSENTS

M. Malek BENKHELFALLAH, M. Ossama BENYELLES, M. Pierre CHARLENT, Mme Shan LU, Mme Yamina NEDJADI et Mme Thuy-An NGUYEN, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation des associations de quartier par M. Maxime VETILLARD.
- II. Présentation du Plan de mobilité par M. Paul-André MOULY.
- III. Point sur les travaux et chantiers du quartier.
- IV. Point info quartier divers.
- V. Compte rendu de la concertation Schuman.
- VI. Comptes rendus des travaux et réflexions des commissions.
- VII. Echanges.

## PREAMBULE

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT accueillent les participants.

Mme Marie COLAVITA demande si un membre du comité accepterait d'être secrétaire de séance afin de rédiger le compte rendu. En l'absence de volontaire, c'est donc le Pôle Démocratie participative qui se chargera de la rédaction du document.

Mme Marie COLAVITA laisse ensuite la parole à M. Maxime VETILLARD.

## I. PRESENTATION DES ASSOCIATIONS DE QUARTIER PAR M. MAXIME VETILLARD

M. Maxime VETILLARD rappelle qu'il est Conseiller municipal délégué aux associations et donne les informations suivantes :

Depuis 2 ans un service entièrement dédié aux associations a été constitué à la Ville de Montrouge : le Service de la Vie Associative ([associations@ville-montrouge.fr](mailto:associations@ville-montrouge.fr) / 01 46 12 73 40).

La Ville de Montrouge recense plus de 200 associations dont 6 associations de quartier :

- Haut-Mesnil Grand Sud pour le quartier PLEIN SUD,
- Le Parc pour le quartier FERRY-BUFFALO,
- Interlude pour le quartier MONTRouGE EST,
- Le Soleil de la Porte de Montrouge pour le quartier PORTES DE MONTRouGE,
- L'association du Vieux Montrouge pour le quartier VIEUX MONTRouGE
- et enfin Le Village Jean Jaurès pour le quartier JEAN JAURES.

Les 4 premières sont actives, l'association du Vieux Montrouge est à l'arrêt depuis quelques années et Le Village Jean Jaurès vient d'être mise en sommeil après plusieurs années de présidence assurées par M. Denis ROSSI.

Pour créer ou reprendre une association il suffit d'un président et d'un trésorier – même s'il est préférable d'avoir aussi un secrétaire.

Les associations de quartier à Montrouge jouent un rôle important dans la vie des quartiers. Elle regroupe habitants et commerçants aspirant à un cadre de vie harmonieux. Les objectifs sont de défendre les intérêts du quartier, d'améliorer le cadre

de vie avec l'aide de la municipalité et enfin d'organiser des événements (fête de quartier, événements sportifs, culturels et loisirs et autres animations...). Elles créent ainsi du lien social.

A Montrouge, les associations de quartier peuvent s'adresser à la Ville pour toute demande de communication et soutien logistique – notamment lors de l'organisation de leurs événements. Elles n'ont pas de locaux mis à disposition par la ville et ne sont pas subventionnées. Leur équilibre financier est assuré par l'organisation d'un vide grenier (l'occupation de l'espace public est alors accordée à titre gracieux, ainsi que la logistique). Les recettes générées leur permettent ainsi d'organiser d'autres animations.

M. Vétillard insiste sur le fait que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour relancer l'association du quartier.

## II. PRESENTATION DU PLAN DE MOBILITE PAR M. PAUL-ANDRE MOULY

M. Paul-André MOULY prend la parole pour présenter le futur plan de mobilité et en particulier le plan de circulation (voir Annexe 1).

Dans les grandes lignes, ce plan propose :

- Le passage à 30 km/h des rues secondaires.
- Mise à sens unique des rues secondaires ce qui induit un phénomène de boucle avec toujours 2 solutions pour aller d'un point à un autre.
- Le maintien du 50 km/h sur les axes principaux et les axes départementaux. Pour ces derniers la ville n'est pas compétente pour la limitation de vitesse.

M. Paul-André MOULY insiste sur le fait que dorénavant, tout projet fait l'objet d'une consultation. Donc c'est aux Montrougiens de s'emparer de cet outil pour exprimer leurs avis et remarques.

M. Paul-André MOULY indique et/ou répond aux questions :

- La réunion publique de présentation du plan de mobilité se déroulera le 7 novembre 2022 au Beffroi à 19h.
- Les modifications des types de mobilité avec l'apparition des vélos à assistance électrique, des vélos cargos, des trottinettes électriques et autres engins amènent indéniablement à réorganiser le vivre ensemble sur la voirie sans oublier que le piéton doit rester au cœur des préoccupations.
- Le passage à 30 km/h des rues secondaires induit de fait la possibilité pour les cyclistes de pouvoir les emprunter à contre sens sauf arrêté du Maire.

- Une consultation sera organisée pour la remise à sens unique de l'avenue de la République.
- 2 zones piétonnes sont envisagées : avenue de Verdun et rue de la Solidarité.
- Les feux récompenses ne sont pas autorisés dans les villes denses.
- Les miroirs visuels ne sont plus autorisés à cause du verre qui peut causer des blessures en cas de chute.
- La loi oblige maintenant à supprimer les places de stationnement des véhicules à moteurs et électriques qui sont juste avant les feux tricolores. Ce serait une bonne idée de les équiper d'emplacements vélos.
- 40% des parkings en sous-sol sont disponibles. La Ville réfléchit à une offre tarifaire intéressante pour encourager les Montrougiens à se garer en sous terrain. La mise en œuvre de cette tarification serait possible à la fin de la délégation de service public confiée à INDIGO et qui prendra fin en 2026. Ces parkings pourront aussi accueillir du stationnement vélos.
- Il faut bien comprendre que si la ville entière passait à 30 km/h cela engendrait, de la part de la RATP, l'arrêt de certaines lignes de bus.
- Les sens uniques vont faire gagner de l'espace public qui pourra ensuite être aménagé en piste cyclable ou en végétalisant ou en élargissant les trottoirs.
- Les membres du comité constatent que la rue Amaury Duval est une des seules rues secondaires à rester en double alors qu'elle est très étroite. M. MOULY prend note (cette rue restera finalement en sens unique).
- Le projet d'aménagement de la RD 920 est acté pour 2026.
- La piétonisation de la rue Rabelais n'étant pas possible, le choix d'inverser le sens de circulation s'imposait pour sécuriser l'école.
- Le stationnement payant pour les 2 roues n'est pas d'actualité à Montrouge, cependant un enregistrement auprès d'INDIGO pour être sûr de n'avoir que des 2 roues Montrougiens est envisageable.

Les membres du comité profitent de la présence de M. Paul-André pour poser des questions diverses sur la voirie et ses équipements, voici le résumé des remarques et des réponses apportées par M. Paul-André MOULY et Mme Marie COLAVITA :

- L'état déplorable de certains trottoirs → le concessionnaire des travaux est tenu de refaire les trottoirs à la fin des chantiers. Quand il y a du goudron noir c'est forcément du provisoire.
- Eclairage public → des économies sont bien prévues par la ville, cela a été présenté lors du dernier conseil municipal. Un travail de réflexion est mené à tous les niveaux (LED, variateurs ...).
- Une réflexion est également menée sur la baisse de la température de chauffage dans les locaux publics hors crèches et écoles.
- La ville s'engage pleinement dans le plan de sobriété et à ce titre, par exemple, il n'y aura pas de patinoire cette année sur la place Emile Cresp.

### III. POINT SUR LES TRAVAUX ET CHANTIERS DU QUARTIER

#### LES TRAVAUX PERI-GINOUX-GAUTIER

- 2019 : consultation
- 2021 : concertation
- 2022 : études et finalisation du projet
- Oct. 2022-fév. 2023 : travaux rue et place T. Gautier (café chantier le 1<sup>er</sup> oct. à 10h)
- Avril-Juillet 2023 : square des oliviers et Bouzerait
- Juin-août 2023 : Rue Bouzerait
- Août 2023-avril 2024 : Place Briand et contre allée Briand
- Été 2024 : carrefour Péri-Ginoux
- Mai-sept. 2024 : Place de Guerchy
- Livraison : septembre 2024

Le 1<sup>er</sup> RDV de chantier est fixé au 1<sup>er</sup> octobre, 10h, place Th Gautier, pour un café chantier suivi du premier coup de masse.

#### LES TRAVAUX REPUBLIQUE NORD

- 2021 : concertation
- 2022 : études et finalisation du projet
- 4eme trimestre 2022 : lancement des travaux
- Livraison : 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

#### LES TRAVAUX DE L'AQUAPOL

La piscine de Montrouge a fermé ses portes pour permettre la réalisation de travaux de rénovation importants par le Territoire VSGP. Plusieurs entreprises interviennent sur le site avec des besoins en stockage et en base vie. Une des 1eres interventions est l'évacuation des terres des grandes jardinières du solarium.

La coactivité entre le public et les entreprises travaux sur le seul accès du plateau Solo ne permet pas de garantir une totale sécurité du public. La fermeture temporaire de cet unique accès et du plateau dans sa globalité est indispensable.

Une emprise des installations de chantier (bennes déchets, base vie, ...) sur la rue de la solidarité est nécessaire. Les équipes techniques ont travaillé pour en limiter l'impact en proposant une emprise sur 2 phases :

Annexe 1 : Implantation installation chantier  
PHASE 1



PHASE 2



Pour les besoins du chantier mené par l'Etablissement public Vallée Sud-Grand Paris, les emplacements sur voirie suivants seront nécessaires :

- du 10 octobre au 21 octobre 2022, une portion du trottoir de la rue de la Solidarité sans impact sur l'accès au plateau sportif sera occupée par le chantier,
- de début décembre 2022 à mars 2023, le plateau sportif et le trottoir rue de la Solidarité longeant les équipements sportifs seront fermés et réservés à l'usage unique des travaux pour l'installation du chantier et ne pourront accueillir du public.
- Livraison prévue en septembre 2023.

#### IV. POINT INFO QUARTIER DIVERS

##### LE HUBLOT :

A l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le collectif montrougien Noty Aroz a réalisé une peinture murale circulaire monumentale et sonore sur le mur pignon de l'avenue de la République. Le thème de cette œuvre qui s'inscrit dans la politique d'Art dans la ville : le récit. Il s'agit de la 1ère performance d'une grande série : tous les mois et demi, un street artiste sera invité par le collectif à réaliser une nouvelle œuvre murale à Montrouge.

#### **LES JARDINS PARTAGES DE LA VILLA LEBLANC :**

Une dizaine d'habitants s'est manifestée pour s'occuper du nouveau et 8ème jardin partagé de la Ville : celui de la Villa Leblanc. Mercredi 14 septembre, ils ont rencontré les élus pour prendre connaissance du fonctionnement du jardin et monter une association en charge du jardin.

#### **V. COMPTE RENDU DE LA CONCERTATION SCHUMAN**

Les membres de la commission la Embellissement et Végétalisation qui ont participé aux balades, sont invités à prendre la parole pour restituer le contenu de la concertation :

Ces balades ont été jugées très intéressantes et ont permis aux Montrougiennes et Montrougiens de poser toutes leurs questions et visualiser le futur projet. Les membres de la Commission ont insisté sur l'importance de sauvegarder les plus beaux arbres et surtout ne pas faire table rase.

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT soulignent l'excellent travail de la commission.

M. Matthieu DEVRIENDT souligne que garder l'âme du square est la volonté de la ville.

Voir Annexe 2 : bilan de la consultation square Schuman.

#### **VI. COMPTES RENDUS DES TRAVAUX ET REFLEXIONS DES COMMISSIONS**

- La commission Culture et Evènementiel rappelle qu'elle est toujours en attente d'une nouvelle date de réunion afin de rencontrer les élus en charge de la culture afin de leur présenté le fruit de leur travail et de leurs réflexions. Mme Marie COLVITA annonce que la commission pourra rencontrer Mme Colette AUBRY, Maire-adjointe à la Culture et au Patrimoine le jeudi 6 octobre à 17h30 à l'Hôtel de Ville.

- La commission Embellissement et Végétalisation a déjà fait part de son travail dans le point précédent. Elle souhaite vivement rencontrer la Direction de la Valorisation urbaine avant chaque Café Chantier afin de pouvoir apporter ses remarques et son expertise sur le chantier Péri-Ginoux-Gautier comme elle a pu le faire pour le square Schuman.

## VII. ECHANGES

Les remarques qui nécessitent réponse seront transmises aux services concernés.

- Une consultation sera lancée début octobre pour co-construire le futur plateau de la Solidarité. L'idée étant d'offrir aux riverains, familles et sportifs un lieu commun et végétalisé qui améliore le cadre de vie et soit à la hauteur des attentes des Montrougiennes et Montrougiens. Un formulaire sera déposé dans toutes les boîtes aux lettres des riverains du Plateau de la Solidarité et l'ensemble des Montrougiennes et Montrougiens pourront répondre en ligne.
- M. Paul-André MOULY ré-insiste sur l'importance de se saisir de cet outil de la consultation.
- Un membre du comité fait remarquer qu'il n'est pas aisé de trouver les consultations sur le site de la ville.

Toutes des consultations sont sur le site [92120.fr/votre mairie/Démocratie participative/Je participe](https://92120.fr/votre_mairie/Democratie_participative/Je_participe).

- Les membres du Comité de quartier sont invités, mardi 4 octobre, 18h30, à l'Hôtel de Ville pour un point d'étape sur l'élaboration de la Charte de l'urbanisme et du paysage à laquelle 2 représentants de chaque CQ avaient participé en mars 2022. Cette réunion permettra de faire un retour sur les ateliers qui ont eu lieu en mars et de présenter la façon dont la parole des habitants peut être retranscrite dans la charte.
- Le projet de la rue jardinée « rue Sadi Carnot » est largement retardé en raison des travaux d'ENEDIS puis de VSGP et des travaux du SEDIF sont à prévoir.
- Les budgets participatifs se déroulent tous les 2 ans, la prochaine édition aura donc lieu en 2023. Concernant la dernière édition, de nombreux projets sont en cours de réalisation et 2 sont réalisés : les stations de réparation vélo et les jeux d'échecs géants.
- La réunion publique de quartier se déroulera le mercredi 7 décembre à partir de 19h dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.
- La prochaine réunion du comité se déroulera en janvier 2023 (date et horaires à venir).

## CONCLUSION

Madame Marie COLAVITA et Monsieur Matthieu DEVRIENDT remercient les participants pour leur présence et mettent fin à la réunion à 21h35.

# AMO POUR LE PLAN DE MOBILITÉ DE LA VILLE DE MONTRouGE

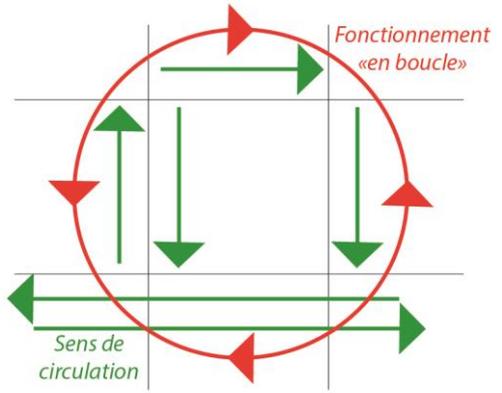
## Proposition du plan de circulation

---

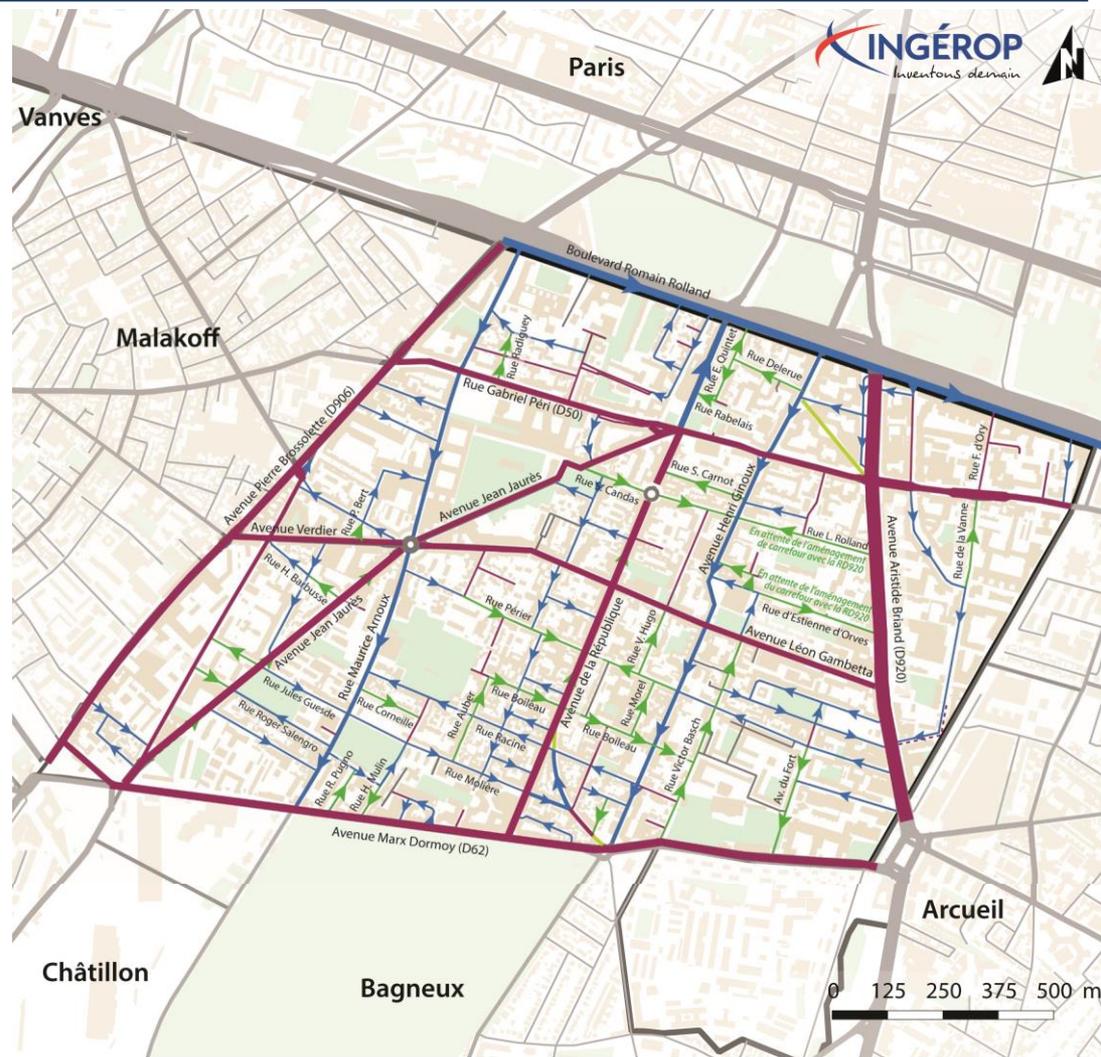
Septembre 2022

# Plan de circulation proposé

- ▶ Dans les quartiers :
  - Des changements de sens ou mises en sens unique pour :
    - Limiter le trafic de transit sur les voies non adaptées
    - Pacifier l'espace public dans les quartiers
    - Améliorer la circulation des véhicules (croisement parfois difficile)
  - Un fonctionnement « en boucle » privilégié lorsque c'est possible



## ▶ Création de zones piétonnes

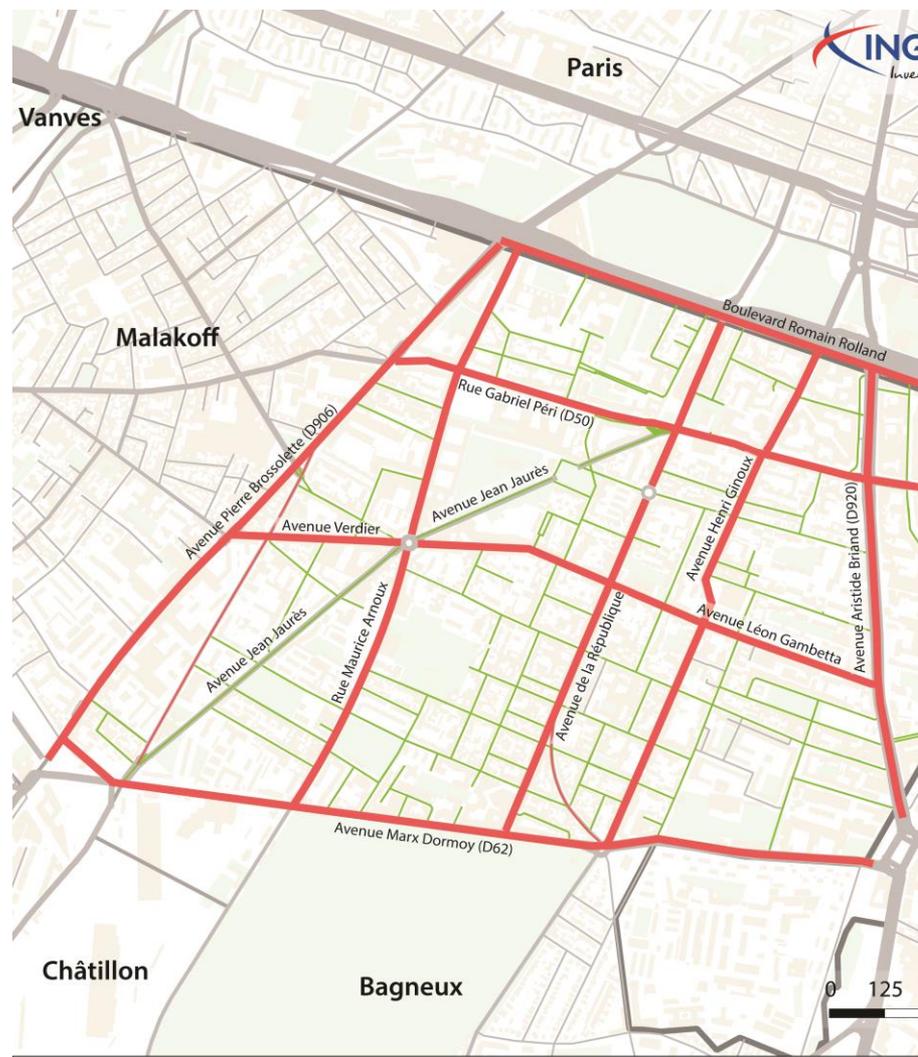


### Plan de circulation proposé

- Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens
  - Axe en double sens de circulation
  - ➔ Axe en sens unique de circulation
- Axes faisant l'objet de modifications de sens
  - ➔ Axe dont le sens de circulation est modifié
  - ⋯ Axes de la République et Jean Jaurès Sud : maintien du double-sens de circulation (mise en sens unique vers le Nord possible et compatible avec le plan proposé)
  - Zone piétonne

# Plan de circulation proposé

- ▶ **Généralisation de la zone 30 à Montrouge hormis sur les grands axes**
  - **Maintien de la limitation de vitesse à 50 km/h**
    - *Sur les axes départementaux :*
      - Avenue Pierre Brossolette (RD906)
      - Avenue Marx Dormoy (RD62)
      - Rue Gabriel Péri (RD50)
      - Avenue Aristide Briand (D920)
    - *Sur les grands axes communaux :*
      - Avenue de la République
      - Avenue Henri Ginoux
      - Avenue Verdier / Léon Gambetta
      - Rue Maurice Arnoux
    - *Sur le boulevard Romain Roland (Ville de Paris)*
  - **Vitesse limitée à 30 km/h pour tous les autres axes routiers de la ville**



**Généralisation de la zone 30 dans les quartiers**

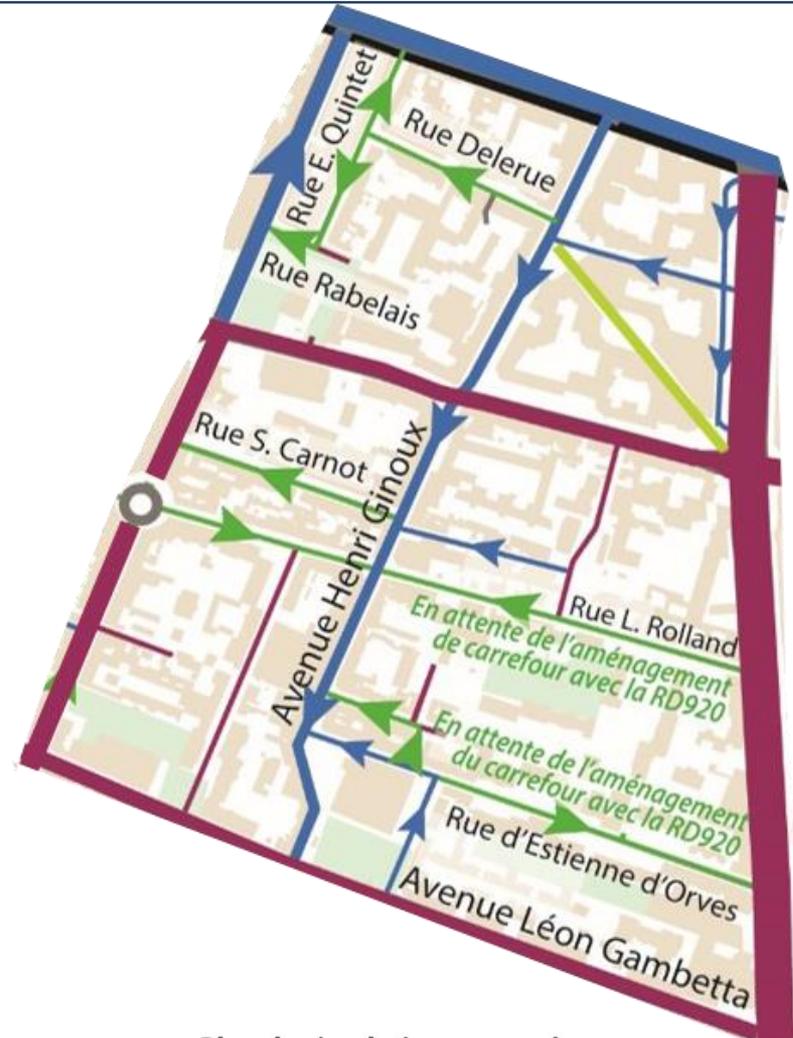
- Limitation de la vitesse à 30 km/h (ou moins ponctuellement)
- Conservation de la limitation à 50 km/h (grands axes communaux, voies départementales et Paris)

# Plan de circulation proposé

## ► Dans le quartier Vieux Montrouge :

### Mise en sens unique des rues :

- **Edgard Quinet dans le sens :**
  - Sud Nord de Delerue à R. Rolland
  - Nord Sud de Delerue à Rabelais
- **Rabelais dans le sens Est-Ouest de Delerue à av. de la République**
- **Sadi Carnot dans le sens Est-Ouest**
- **Louis Rolland dans le sens :**
  - Ouest-Est de l'av. de la République à l'av. Henri Ginoux
  - Est-Ouest de l'av. H. Ginoux à Aristide Briand
- **Rue Blanche dans le sens Est-Ouest**
- **Rue Beer dans le sens Sud-Nord**
- **Rue d'Estienne d'Orves dans le sens Ouest-Est de la rue de la Solidarité à l'av. Aristide Briand**



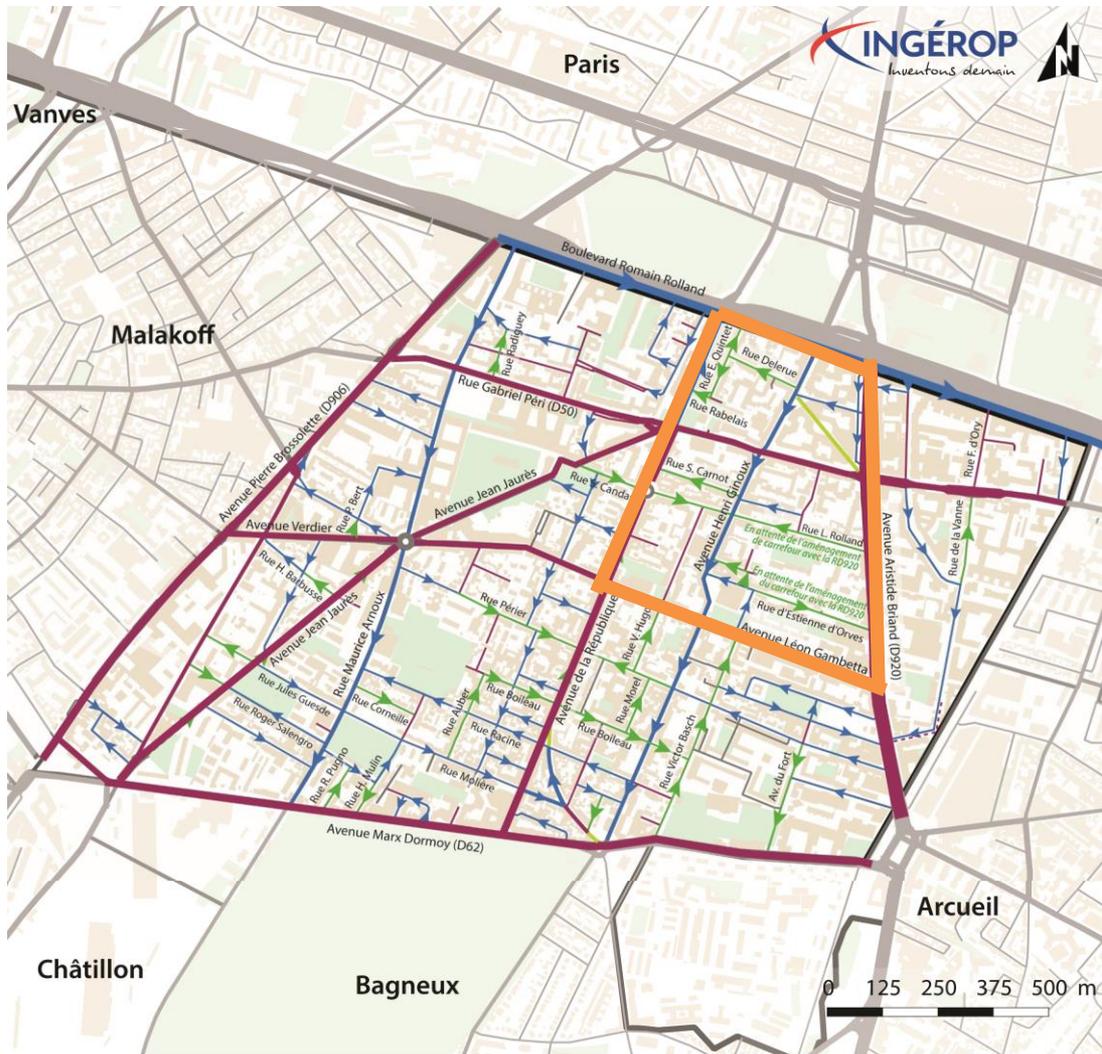
### Plan de circulation proposé

- Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens
- Axe en double sens de circulation
- ➡ Axe en sens unique de circulation
- Axes faisant l'objet de modifications de sens
- ➡ Axe dont le sens de circulation est modifié



# Plan de circulation proposé

- ▶ En parallèle de la mise en place de nouveaux sens uniques de circulation et de la création d'une zone 30 sur l'ensemble de la ville hors grands axes, **expérimentation de la mise en place de contre-sens cyclable dans le quartier Vieux-Montrouge**
- ▶ **Réalisation d'un bilan de l'expérimentation en 2023** pour un éventuel déploiement au reste de la ville



### Plan de circulation proposé

- Axe ne faisant pas l'objet de modifications de sens
  - Axe en double sens de circulation
  - ➡ Axe en sens unique de circulation
- Axes faisant l'objet de modifications de sens
  - ➡ Axe dont le sens de circulation est modifié
  - ⋯ Axes de la République et Jean Jaurès Sud : maintien du double-sens de circulation (mise en sens unique vers le Nord possible et compatible avec le plan proposé)
  - Zone piétonne

# Projet de requalification du Square Schuman Synthèse de la Concertation

terrapublica communication  
publique  
inventive

AGENCE XEKER

**Août 2022**

# Une concertation du 2 juillet au 19 août 2022

- ➔ Rappeler les résultats de la consultation de 2021
- ➔ Présenter le projet retenu et les ambitions pour le nouveau square
- ➔ Enrichir le projet par l'expertise d'usage des habitants et des usagers



## S'informer sur le projet

- Un dépliant d'information
- Des panneaux de présentation du projet disposés dans le square



## Se rencontrer

- Balades exploratoires du square le 2/07 et le 11/08
- Stand d'information dans le square le 7/07 et le 11/08
- Sur le marché Victor Hugo le 11/08



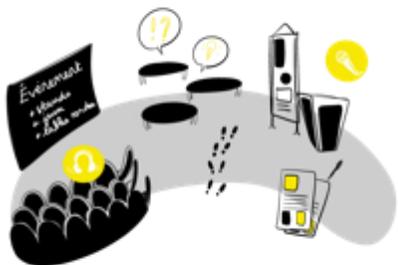
## Contribuer

Un formulaire disponible

- En ligne sur le site internet <https://jeparticipe.ville-montrouge.fr/>
- En libre service aux différentes entrées du square



# Le point sur la participation



**75 participants** aux balades du 2 juillet

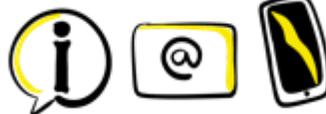
**Une cinquantaine de personnes informées** lors des stands mobiles des 7 juillet et 11 août

**Environ 80 personnes informées** sur le marché Victor Hugo, le 11 août



**91 contributions formulées :**

• **45 en ligne**



• **46 papiers**



# Les thématiques abordées



L'opportunité du projet

Le caractère et l'ambiance du parc

Les accès et les cheminements dans le futur parc

La nature en ville et les enjeux de développement durable

Le parvis de l'église

Développer la biodiversité tout en préservant l'existant

La mise en débat du projet de restaurant

Des espaces adaptés à chaque public

La zone « clairière enchantée »

La sécurité

La gestion

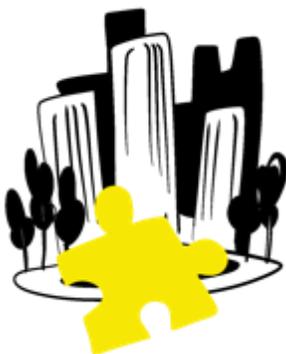
Le mobilier

La concertation et l'information sur le projet

Les sujets connexes



## L'opportunité du projet



L'opportunité du projet est confirmée : **les participants ont souligné le caractère dense et minéral de Montrouge et conforté le projet d'agrandissement du square et la densification du végétal :**

« *Beau projet pour la ville !* »

« *Très beau projet ! Plus nous aurons d'espaces verts, mieux ce sera, plus la ville sera vivable, agréable. A renouveler autant que possible dans toute la ville.* »

« *Un bien beau projet pour la qualité de vie à Montrouge.* »

« *L'ouverture sur l'avenue de la République est indispensable pour un véritable agrandissement qui porte sens.* »

Quelques expressions soulignent néanmoins **l'aspect non prioritaire du projet :**

« *Je n'ai rien contre ce projet, mais je pense qu'il a des choses plus urgentes à faire sur la ville.* »



## Le caractère et l'ambiance du futur parc

Une volonté forte a été exprimée quant à la préservation du caractère actuel du square : **intimiste et calme.**

« *Nous voulons du vert et des arbres, dans l'esprit charmant du square actuel.* »

« *Laissez le côté magique du parc, on a l'impression d'être privilégiés quand on est dedans, avec toute cette végétation, d'autant plus que l'on a besoin d'ilot de fraîcheur dans une ville très bétonnée.* »

« *Je suis ravie de savoir que le parc maintien son identité actuel.* »

« *Le jardin actuel a déjà de nombreux atouts.* »

Les participants ont affiché leur **attachement au square actuel.** La construction du restaurant apparait alors en décalage avec l'ambiance du square :

« *Je pense que le restaurant fait perdre complètement le côté intimiste du parc.* »

« *Si on ouvre un restaurant ce parc n'aura plus rien d'intimiste.* »

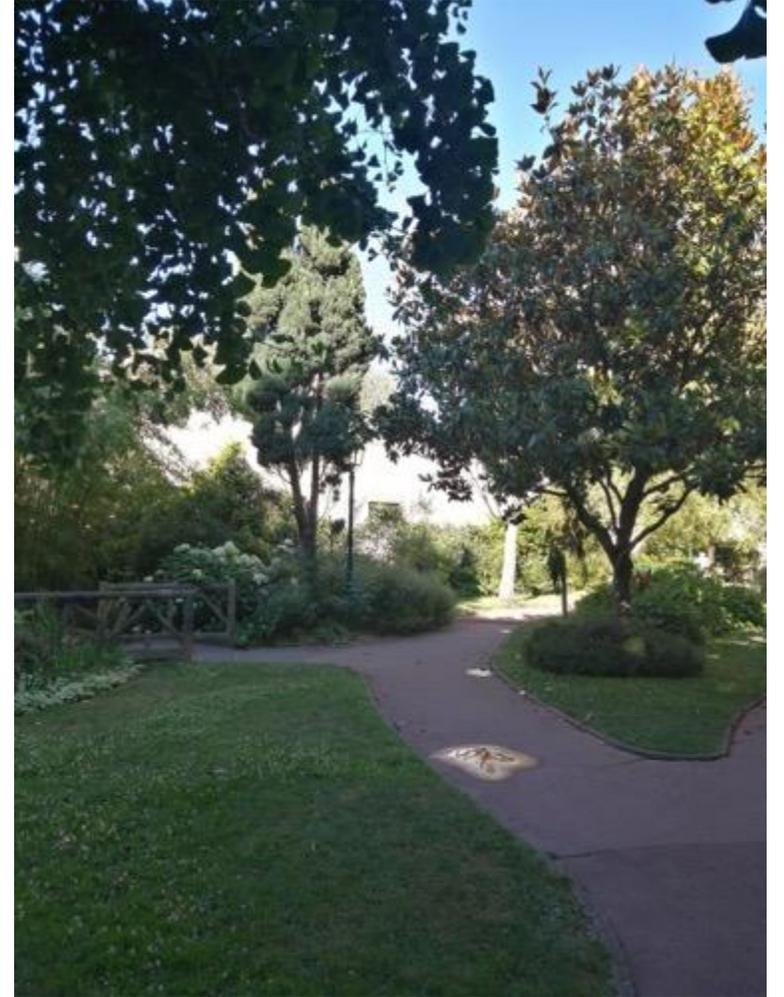


## L'agrandissement du parc

**L'agrandissement du parc et la création de nouveaux accès est en grande majorité apprécié :** « *Bien la continuité du parc sur l'avenue de la République par la nouvelle place des marronniers.* »

« *Faire une continuité verte avec le square avenue de la République, qu'on puisse aller de l'un à l'autre en empruntant un chemin bucolique sans voitures.* »

Néanmoins une habitante de la rue Sadi Carnot souligne que démolir sans reconstruire aura « *pour conséquence la perte de la continuité sur rue et un bruit accru dans le parc et pour le voisinage immédiat.* »



# Les accès et les cheminements dans le futur parc

## Des débats ont émergé sur les futures entrées du parc :

Des habitants souhaitent que les **entrées** dans le parc soient nombreuses :

« *Habitant coté Henri Ginoux, je souhaiterais vivement que la création de l'ouverture sur cette rue soit faite. Il ne faut pas se priver de ce passage qui agrémentera encore plus la ville.* »

D'autres expriment des **réserves** à ce sujet :

« *Entrée superflue par le parvis de l'église qui devrait être plantée d'arbres et de buissons.* »

Sur les **cheminements** à l'intérieur du parc, un participant craint que « *Les chemins démultipliés deviennent des voies d'autoroute (2,5 m de large). Le petit jardin japonais si cher aux habitants sera transpercé d'une voie de 2,5 m de large l'annihilant totalement alors que c'était un écrin de paix et d'harmonie.* »

Plusieurs participants souhaitent qu'une vigilance soit apportée à l'**accessibilité du futur parc** : « *Merci de bien penser à mettre des pentes (sans marche !) pour les poussettes et personnes à mobilité réduite à tous les endroits où il y a des escaliers dans le parc (ou dans ses accès).* »



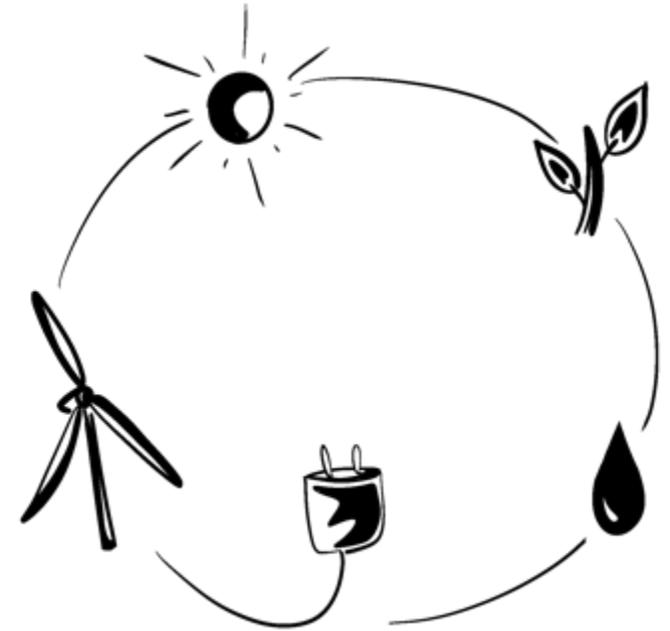
# La nature en ville et les enjeux de développement durable

La concertation a été l'occasion pour les habitants d'aborder le sujet du développement durable. Ils sont nombreux à avoir souligné **l'importance de lutter contre les îlots de chaleur** :

« Tenez compte du changement climatique, évitez le minéral si présent sur les allées Jean Jaurès où il n'y a pas d'ombre du tout! »

« Il est préférable de faire en sorte que le parc soit boisé au maximum et en pleine terre pour diminuer la chaleur. ».

Plusieurs participants demandent à ce que **les essences retenues correspondent aux enjeux actuels du réchauffement climatique.**



## Les équipements liés à l'eau

Les participants ont été nombreux à aborder les aménagements liés à l'eau.

Des propositions sont formulées comme **la mise à disposition de fontaines, de miroirs d'eau et de brumisateurs pour se rafraîchir.**

L'implantation du bassin est débattue. Il est bien accueilli pour certain, qui font des propositions :

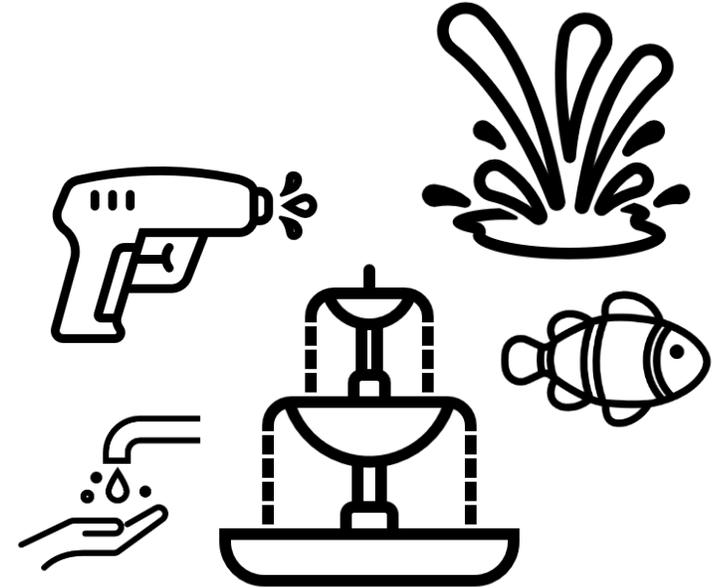
« *Est ce qu'il est prévu la présence de carpes Koi dans le bassin avec peut être une plus grande profondeur du bassin coté restaurant ?* »

« *Un bassin en deux parties peut être aussi intéressant : un avec ou sans poissons (moins profond) pour améliorer la biodiversité.* »

D'autres craignent la multiplication des **moustiques.**

Enfin, des participants souhaitent qu'un **dispositif de récupération de l'eau de pluie** soit installé et des **panneaux solaires** :

« *Une récupération de l'eau de pluie du restaurant voire de l'église pourrait améliorer l'autonomie en eau de ce jardin.* »



## Zoom sur le parvis de l'église

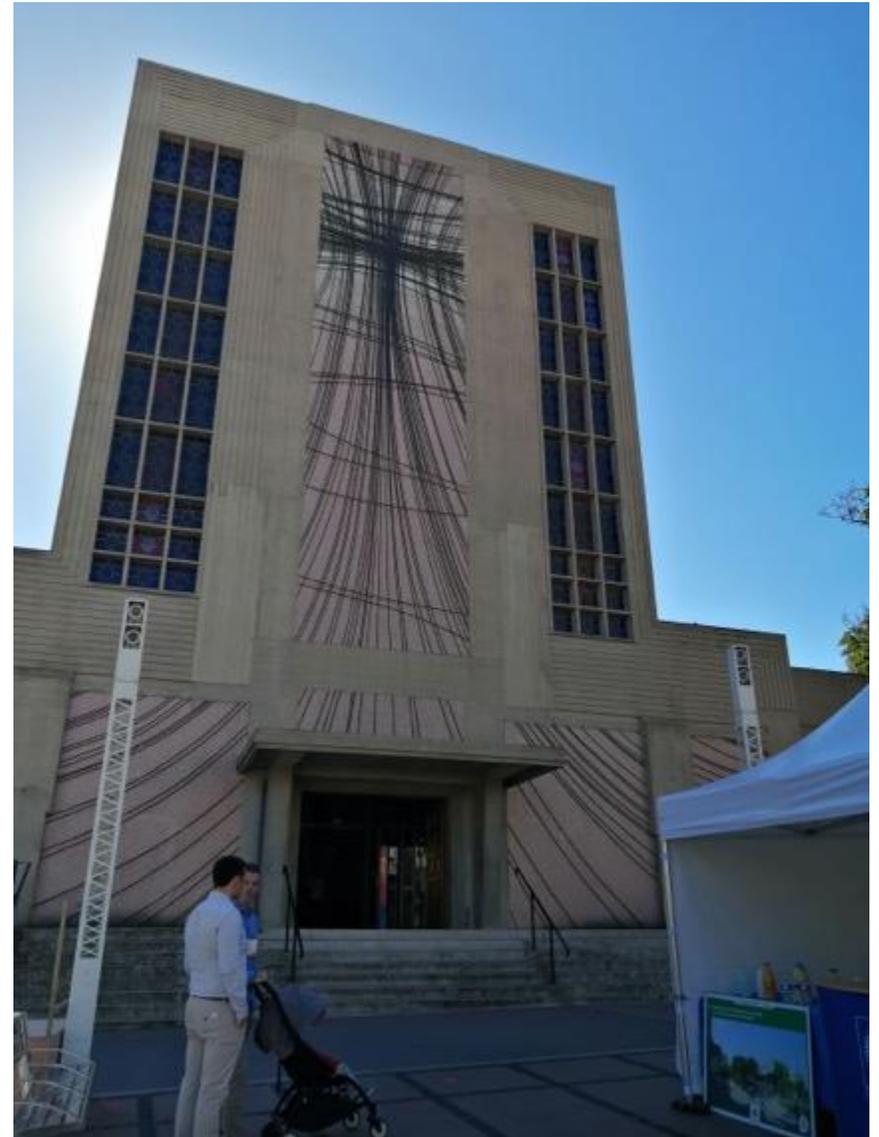


Plusieurs participants souhaitent que le parvis de l'église soit davantage végétalisé (arbres, jardinières). Certaines contributions soulignent l'aspect très minéral du parvis et de la sortie du métro Mairie de Montrouge.

*« Je suis déçue par la proposition d'aménagement du parvis : selon moi, cela manque de verdure. Ce n'est pas qu'une question d'arbres, mais quand on voit la photo, le béton est encore trop présent. »*

*« Ne peut-on profiter de cette occasion pour végétaliser la façade de l'église, qui emmagasine la chaleur, est complètement anachronique en termes d'adaptation au changement climatique (béton sombre, merci le rayonnement solaire le soir). Existe il une dérogation possible pour les monuments historiques pour fixer des câbles et faire courir des plantes grimpantes dessus au moins jusqu'à une certaine hauteur? N'y avait il pas d'ailleurs un projet de cette nature dans les budgets participatifs une année? »*

Plusieurs participants souhaitent que le projet permette de valoriser l'Eglise Saint-Jacques.



## Développer la biodiversité ...

Plusieurs participants souhaitent que les espaces plantés soient plus nombreux dans le projet :

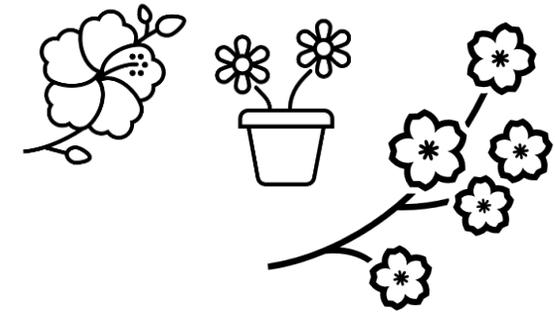
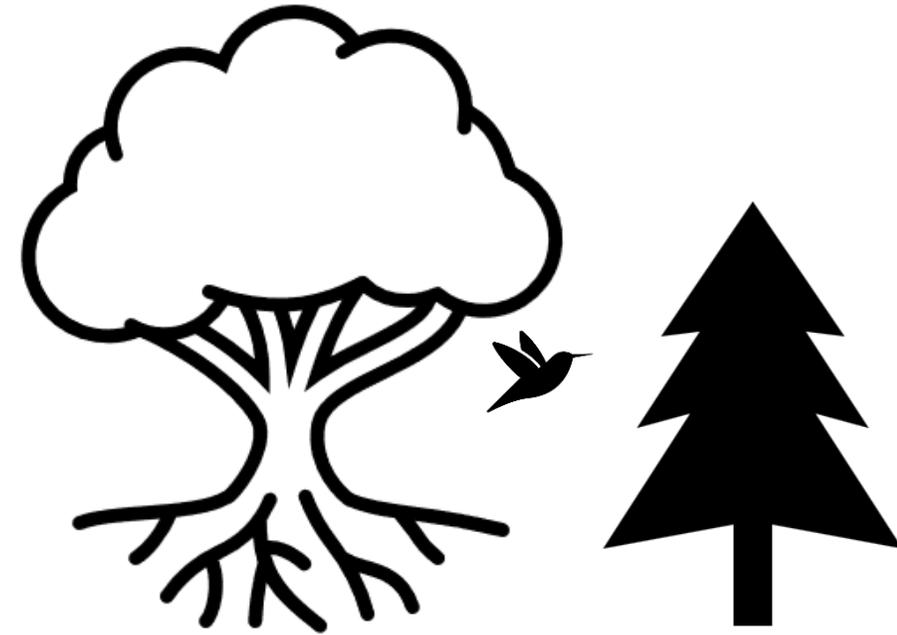
« *L'espace devant l'église pourrait être végétalisé de façon plus dense. Montrouge, de par sa densité, manque d'arbres. Des arbres supplémentaires seraient les bienvenus.* »

Le souhait de **maintenir des plantations en pleine terre** est largement exprimé par les participants :

« *Une forte vigilance sur le maintien de la pleine terre et des arbres en place* »

« *Évitez les bacs de plantation offerts au jardinage... Personne ne s'en occupe cela donne des bacs avec tous types d'herbes c'est tout simplement moche.* »

« *Mais certains souhaitent néanmoins que des bacs de jardinage soient installés.* »



## ... Tout en préservant l'existant

Une volonté forte a été exprimée quant à la **préservation des plantations existantes**. Des craintes ont été formulées sur l'impact des travaux :

*« Un seul souhait, par pitié, n'abattez pas les grands arbres déjà existants ! »*

**Des participants demandent qu'une étude soit effectuée sur la faune et la flore existante.**

Un participant se prononce sur les travaux de terrassement :

*« Faire un jardin avec différents étages permet d'offrir une impression d'un plus grand jardin. Dans le cas où vous aplanissez la surface, comment allez-vous conserver tous les arbres ? allez-vous les replanter, les déplacer ? »*



# Mise en débat du projet de restaurant

**Le projet de restaurant fait l'objet de nombreuses réserves de la part des participants :**

- Il est en **rupture avec le caractère calme** du square
- Les restaurants sont **déjà nombreux** a Montrouge
- il va produire des **nuisances sonores**, notamment pour les riverains des copropriétés des 16 et 18 rue Sadi Carnot

« *Je pense que le restaurant ne sert à rien du tout.* »

« *Le restaurant n'est vraiment pas nécessaire. Pourquoi toujours pousser à la consommation ?* »

Un participant demande qui assurera l'entretien du restaurant :

« *Qui va payer l'entretien de la verrière, la municipalité ou le prestataire ?* »

**Si certains participants, plus rares, y sont favorables, la nature du restaurant est également débattue :**

Une contribution demande que soit prévu « *un véritable restaurant de bon niveau ouvert toute l'année* ».

A l'inverse, certains participants souhaitent « *un restaurant rapide plus abordable de type guinguette / snack / glacier ou buvette ou un « salon de thé cosy* ».



# Disposer d'espaces adaptés à chaque public

Plusieurs contributions notent que **différents publics se croisent dans le parc** et l'importance de

« *Faire profiter les grands et plus petits en même temps de ce jardin magnifique* ».

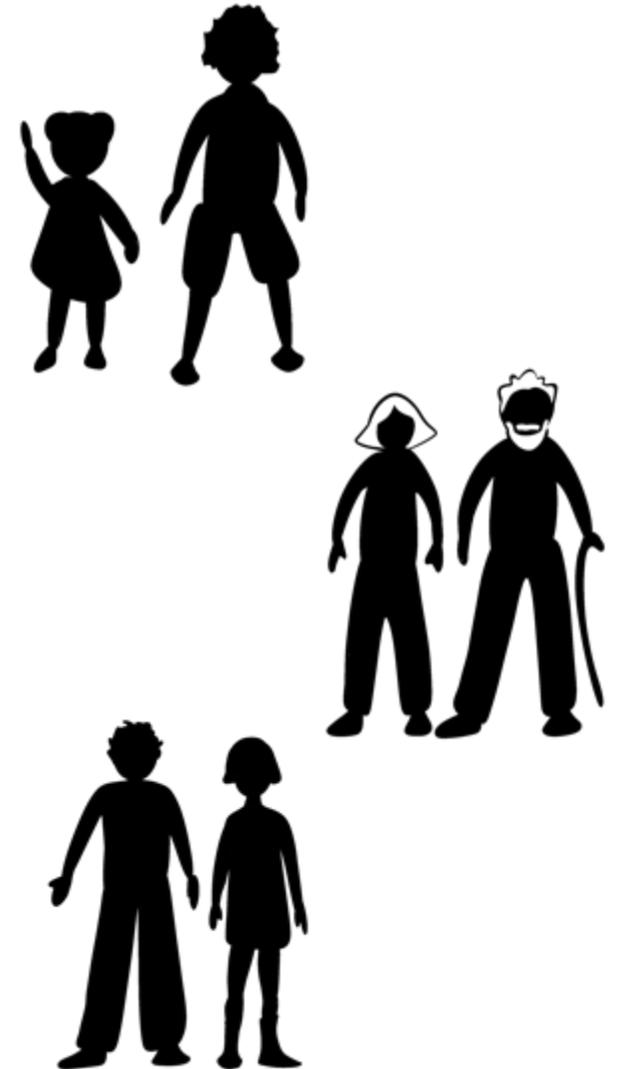
Certains participants soulignent l'**importance de trouver une juste mesure entre la tranquillité du parc et l'aire de jeux.**

Les participants font des propositions sur les activités qui pourraient être développées

- Un espace pour pratiquer le taïchi
- Développer les activités et les spectacles dans l'amphithéâtre

Quelques contributions souhaitent développer **les activités intergénérationnelles.**

Plusieurs participants ont noté leur **attachement aux pelouses, qui sont occupées lors des goûters d'anniversaire.**



## Zoom sur la zone « clairière enchantée »



Les participants font plusieurs propositions :

→ Toboggans, jeux de billes, revêtement spécifique pour les trottinettes, balançoires, proposer des jeux avec moins de cordes, patinoire.

Une contribution s'interroge sur le futur revêtement de l'aire de jeux.

Plusieurs contributions s'inquiètent de la **sécurisation du futur bassin** :

*« J'espère que le bassin naturel ne sera pas directement accessible aux plus petits, une barrière me semble indispensable, la plus esthétique possible évidemment même s'il n'y a que très peu d'eau dans le bassin. »*

Des contributions demandent à ce **que l'espace dédié aux enfants soit fermé**. D'autres souhaitent que l'aire de jeux soit accessible depuis la rue Henri Ginoux.

Enfin plusieurs participants demandent qu'**un espace dédié aux tous petits** soit développé

*« Espace de jeux pour les tout petits (crèche maternelle) »*

*« J'aimerais voir des jeux aussi pour les plus petits dans "la clairière enchantée", ceci afin de permettre aux fratries d'y jouer en même temps. »*



# La sécurité dans le parc

Plusieurs participants ont expliqué **ne pas se sentir en sécurité dans le parc**. Certains déplorent la présence de SDF ou de dealers.

Toutefois d'autres participants soulignent que le projet peut être **l'occasion d'améliorer les conditions des sdf présents** à proximité du parc :

*« De nombreux SDF et personnes en grande précarité fréquentent le square Schuman et se font chasser (souvent de manière violente) le matin par la police municipale pour revenir peu de temps après. L'agrandissement de ce square est l'occasion de leur consacrer une petite place pour eux "Montrouge, une ville pour tous" par des idées originales existant ailleurs. »*

Certains participants demandent qu'un **système de vidéosurveillance** soit installé.

Des contributions soulignent l'importance de **bien éclairer le parc**, notamment pour les travailleurs rentrant chez eux le soir et passant par le parc :

*« Veiller à la sécurité. On a peur de rester seule quand on est une femme »*

*« Quelles règles pour les personnes alcooliques, fumeurs et SDF ? »*

*« Passage plus fréquent des policiers municipaux dans les parcs pour gérer les auteurs de troubles ».*



# La gestion du parc

Plusieurs contributions soulignent l'importance d'estimer les nouveaux besoins du parc et d'améliorer son entretien.

« Quel budget pour l'entretien du parc ? »

« Quel sera l'éclairage du parc ? »

Des participants ont abordé le **règlement intérieur du parc**, on note les **proposition suivantes** : interdiction des chiens, interdiction de fumer, mise en place un système de protection des plantes contre les dommages (ganivelles).

**L'ouverture du parc la nuit est débattue :**

« Jardin ouvert, mais avez-vous pensé aux nuisances nocturnes pour les riverains ? »

« Garder le parc ouvert complètement et en permanence ne me semble pas une bonne idée (squat, bruit, saleté...). »

« Une grande amplitude horaire est nécessaire tout en étant sécurisé. »

« Ouvrir le parc tard la nuit en période de canicule. »



Plusieurs participants demandent si l'accès au parc sera toujours possible pendant les travaux.

## Le mobilier du parc

Plusieurs contributions ont abordé **le mobilier du parc** :

Quelques participants souhaitent que des panneaux éducatifs et descriptifs des différents végétaux présents dans le parc soient installés.

Plusieurs propositions concernent le nouveau mobilier urbain, on note les idées suivantes : Boîtes à livres, poubelles de tris munies de cendrier, tables de pique-nique, **sanisettes**, bancs, cabane, carrés de plantation libre, panneaux descriptifs / éducatifs sur les plantes, habitat pour les insectes, ruches, nichoirs

*« Ajout de boîte à lire et de petits panneaux descriptifs de la flore présente dans le square. »*

Plusieurs personnes s'interrogent sur le maintien du jardin japonais :

*« Est ce qu'il y aura un coin jardin japonais comme actuellement ? C'est apaisant et original. »*

Un participant souhaite qu'un velum escamotable soit prévu à proximité du restaurant pour les jours de fortes chaleur.



# L'information et la concertation

Les participants rencontrés tout au long de la concertation avaient globalement une bonne connaissance du projet.

« *Je découvre le projet dans le magazine : très chouette !* »

Ils ont été nombreux à être informés par le Montrouge Mag', le magazine de la ville.

Les panneaux de présentation du projet et les dépliants d'information disponibles aux entrées du square ont également été des moyens d'information efficace.

Toutefois certains participants ont regretté les termes employés pour présenter le projet : « jargon » ; « grandiloquent ».

« *Domage que le dépliant invitant à découvrir le projet soit écrit dans une langue ampoulée, parfois difficile à comprendre ! Qu'est-ce qu'une promenade luxuriante, peuplée de curiosités d'ombre ??? Le rédacteur de ce dépliant aurait-il oublié le conseil de Boileau : "ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement".* »



# Les sujets connexes

Au cours de la concertation, **plusieurs sujets connexes** ont également émergé :

- ➔ La qualité des aménagements réalisés place des Etats-Unis et le développement de nuisances pour les riverains avec l'implantation d'une aire de jeux
- ➔ La qualité des trottoirs en général à Montrouge
- ➔ La présence de rats avenue Jean Jaurès
- ➔ L'élagage des arbres

Un participant a abordé la questions des aménagements cyclables :

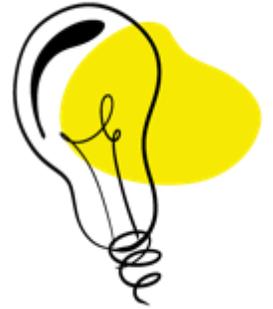
« *Il faut penser la continuité des pistes cyclables pour éviter les écueils de la place Jean Jaurès (pistes qui débouchent sur des arbres, passage route-piste avec des bordures de 20cm....) »*

Une participante regrette que des arbres aient été supprimés lors de la construction de la voie cyclable entre Bagneux et Arcueil et souligne que cela a un caractère « *antiécologique* ».

Plusieurs participants désapprouvent l'installation de bacs de fleur « *effet rouillés* ».

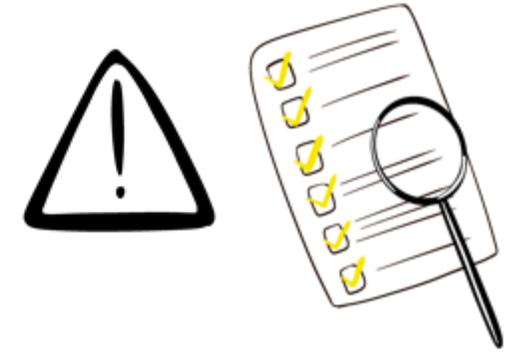


# Les enseignements



- L'opportunité du projet de réaménagement du square Schuman est confirmée.
- Le restaurant est un point de débat important du projet, qui cristallise les inquiétudes et oppositions.
- Les participants ont montré leur forte préoccupation pour les sujets liés à la nature en ville. Ils souhaitent qu'une vigilance soit portée à la préservation de la biodiversité existante, et particulièrement aux arbres.
- Différents types de publics sont intéressés et concernés par le projet : riverains, personnes âgées (notamment les résidents des deux EHPAD situés à proximité du square), enfants et familles.
- Les participants ont reçu une bonne information sur le projet qui semble aujourd'hui bien identifié
- La concertation a permis de souligner la faible connaissance du nom du square et de la roseraie.

# Recommandations pour la poursuite du projet



- Continuer à informer les participants et maintenir les panneaux explicatifs pendant toute la durée du projet
- Préciser le calendrier de réalisation du projet et travailler sur le développement d'activités pendant la période travaux
- Travailler à la création d'un dialogue privilégié avec les riverains de la rue Sadi Carnot, notamment en lien avec la construction du restaurant
- Impliquer les enfants et leurs parents pour réaliser la nouvelle aire de jeux, via des formats participatifs dédiés
- Mener une réflexion sur le nom du parc, par exemple pendant la période des travaux